

tenue par Monsieur GOUJON-FISCHER, Juge des Référés

En présence de Madame DURMUS, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2504049

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-François GOUJON-FISCHER

**Titre de l'affaire** Fonctionnaire : Demande de suspension de la décision implicite de refus de qualification de maladie professionnelle et trop-perçu sur rémunération du fait de l'application du statut de maladie professionnelle à compter du 2 mai 2023 : contestation du titre exécutoire (Référez suspension)

**Nom des parties**

Demandeur Madame

Défendeur MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**Représentants des parties**

SCP BENOIT OLSZOWIAK (Cour)

Arrêté le 17/12/2025

La présidente du tribunal